

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES

Aux directeurs de :
Masters Swimming Canada/Maîtres Nageurs du Canada

Nous avons vérifié les comptes des relevés de situation financière de Masters Swimming Canada/Maîtres Nageurs du Canada au 31 décembre 2006, et les relevés d'opération et de capitaux nets pour l'année qui s'est terminée. Les relevés financiers sont la responsabilité de l'administration de l'organisation. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces relevés financiers basée sur notre vérification des comptes.

Nous avons mené notre vérification des comptes conformément à la norme Canadienne généralement acceptée. Cette norme nécessite que nous planifions et exécutions une vérification des comptes afin d'obtenir la conviction raisonnable que les relevés financiers sont dénués de rapports inexacts. Une vérification des comptes comprend l'examen, en fonction de tests, des preuves soutenant les montants et les divulgations des relevés financiers. Une vérification des comptes comprend aussi l'évaluation des principes de comptabilité utilisés ainsi que des estimations significatives faites par l'administration, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des relevés financiers.

A notre avis, ces relevés financiers représentent assez bien, dans tous les aspects matériels, la position financière de l'organisation au 31 décembre 2006 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'année qui vient de se terminer, conformément à la norme Canadienne généralement acceptée.

Le 27 février 2007
Fredericton, NB

LES EXPERTS COMPTABLES